Le Figaro, 6 octobre 2021

Réforme de l'ENA : le Sénat contraint l'exécutif à un débat

L'adoption de la réforme de la haute fonction publique par ordonnance, sans ratification par le Parlement, provoque l'ire des sénateurs.

LORIS BOICHOT

PARLEMENT Ils veulent contraindre le gouvernement à s'expliquer. Les sénateurs imposent à l'exécutif, ce mercredi, un débat dont il se serait bien passé sur sa réforme de la haute fonction publique. Remplacement de l'École nationale d'administration (ENA) par l'Institut du service public (ISP), suppression de certains corps de hauts fonctionnaires, dont celui des préfets… Les mesures les plus polémiques seront débattues et défendues par la ministre de la Fonction publique, Amélie de Montchalin.

Cette dernière se retrouve face-à-face, les sénateurs ont recouru à une astuce pour le moins singulière. Les présidents de quatre groupes politiques – Les Républicains (LR), les centristes, les socialistes et les Verts – ont déposé une simple proposition de loi. Son objectif : ratifier l'ordonnance réformant la haute fonction publique. Mais l'issue du débat ne fait pas de doute : les auteurs du texte voteront contre. « Le procédé peut paraître exotique, admet le président du groupe socialiste, Patrick Kanner. Mais nous refusons de donner un blanc-seing au gouvernement. »

Coup double

L'opération doit permettre aux sénateurs, à majorité de droite, de faire coup double. D'abord, elle leur donne une tribune pour dénoncer le fond de la réforme – un « vaste entreprise de dépossession de l'universitaire, de politisation et de ruination de notre administration », selon le chef de file des sénateurs LR, Bruno Retailleau ; une « mise en cause de l'État républicain » pour le socialiste Jean-Pierre Sueur.

Ensuite, cette initiative permet aux élus de fustiger la méthode de l'exécutif, accusé de malmener le Parlement. Le gouvernement a en effet adopté la réforme de la haute fonction publique par voie d'ordonnance, une procédure qui lui permet de légiférer sans passer par la procédure classique d'élaboration de la loi. Dans ce processus, le Parlement est censé n'intervenir qu'à deux reprises : d'abord pour permettre à l'exécutif d'y recourir – ce qu'il a fait en adoptant une loi d'habilitation en août 2019 – et ensuite pour la ratifier.

C'est à cette dernière étape que l'exécutif espérait se soustraire. Il en a le droit : certaines dispositions d'une ordonnance, même non ratifiée, ont valeur de loi, a décidé le Conseil constitutionnel en mai et en juillet 2020. Résultat, le gouvernement a déposé un projet de loi de ratification, sans se soucier de le mettre à l'ordre du jour. Les sénateurs ont donc pris les devants.

« Par respect du Parlement, à ses ennemis près, l'exécutif veut encourager le droit de faire la loi sans débat », estime le LR Bruno Retailleau. Le patron des élus centristes, Hervé Marseille, abonde en ce sens : « Le Parlement est convoqué, il faut revenir à un contrôle parlementaire beaucoup plus efficace » : le gouvernement, par la voix d'Olivier Véran, a promis un débat pour ce jeudi 28. « Un triste spectacle », « Le Sénat a choisi d'organiser une confrontation mais n'oublie de faire des propositions », déplore-t-elle auprès du Figaro.

Malgré la pression du Sénat, l'exécutif n'a pas l'intention d'inscrire à l'ordre du jour du Parlement la ratification de l'ordonnance. « Pas inquiets, on aura fait bouger les lignes », assure-t-on à Matignon. Pour ce qui est du calendrier, il sera examiné le 4 novembre une nouvelle proposition de loi, afin d'imposer la ratification formelle de toutes les ordonnances. Un harnais d'honneur avant la suspension des travaux parlementaires, fin février. ■

Amélie de Montchalin : « Face au corporatisme, il ne faut pas avoir la main qui tremble »

PROPOS RECUEILLIS PAR
TRISTAN QUINAULT-MAUPOIL

Amélie de Montchalin est ministre de la Fonction publique.



Amélie de Montchalin, ministre de la Fonction publique.
S. BOMMENEL/LE FIGARO

LE FIGARO. – Que répondez-vous aux sénateurs qui déplorent le manque de débats autour de la réforme de la haute fonction publique ?

Amélie DE MONTCHALIN. – Le Sénat nous offre un très triste spectacle. C'est un naufrage parlementaire et politique. Il a choisi d'organiser une confrontation mais a oublié de faire des propositions. Rien de LR. Rien du PS. Quel grand vide ! Les LR veulent supprimer le statut des fonctionnaires mais conserver les grands corps. C'est à la fois incohérent et injuste. Nous prenons des mesures de méritocratie républicaine pour ouvrir le recrutement de la haute fonction publique aux jeunes qui viennent des territoires les plus ruraux comme des quartiers populaires. Pour porter ce discours républicain, j'aurais imaginé bénéficier du soutien de ceux qui clament « République ! République ! » toute la journée.

Pourquoi ne pas avoir privilégié la navette parlementaire habituelle plutôt que de légiférer par ordonnance ?

La Constitution de 1958 encadre l'usage des ordonnances. Je suis allée devant le Parlement avant et après la rédaction de l'ordonnance alors que rien ne m'y obligeait. J'ai pu voir que les sénateurs n'avaient d'autre programme que de ne rien changer. Cette réforme est dans le débat public depuis trente ans. Tous les présidents ont tenté de changer les choses. À chaque fois les conservatismes surgissent et ont raison du texte. Emmanuel Macron a pris ses responsabilités. La loi s'appliquera. Au 1er janvier 2022 nous créerons le corps des administrateurs de l'État qui va remplacer une multitude de corps, l'INSP ou l'on fermera des fonctionnaires en formation initiale et continue, une DRH pour accompagner les cadres supérieurs. Aujourd'hui, chacun est prisonnier d'un ministère ou d'un corps alors que nous faisons face à des enjeux transversaux. Face à la maladie du corporatisme, il ne faut pas avoir la main qui tremble.

L'application des 35 heures dans la fonction publique territoriale provoque des crispations à Paris. Anne Hidalgo dit que cette réforme n'est pas adaptée…

On augmente la rémunération des fonctionnaires territoriaux de catégorie C, je l'assume. Je veux la même chose pour les agents de catégorie B, pour les infirmières, les aides-soignantes. Ce qui nécessite de travailler 35 heures comme le font des Français. Je suis contre les injustices et je me refuse à faire perdurer une situation d'iniquité très grande qui consiste à travailler moins longtemps à la mairie de Paris qu'ailleurs en France. Mme Hidalgo a une vision irresponsable et politicienne, là où beaucoup de ses amis – Johanna Rolland à Nantes ou Michaël Delafosse à Montpellier – ont une approche responsable. Je ne considère ni que la fonction publique soit une punition ni que c'est droit-de-l'hommiste.

Édouard Philippe lancera son parti « de droite » samedi. Y serez-vous ?

Je suis adhérente de LREM depuis 2016. J'y suis à ma place et je m'y sens très bien. J'étais à Avignon ce week-end (pour la rentrée du parti présidentiel, NDLR). Ce qui m'intéresse, c'est comment on défend le bilan du président et comment on prépare le pays à regarder l'avenir avec une vision réaliste et progressiste. Tout ce qui permet de rassembler autour du président de manière claire avec une vision ambitieuse de l'avenir, est très positif. Édouard Philippe est sans ambiguïté dans le soutien qu'il apportera à Emmanuel Macron.

Il propose pourtant une « offre politique nouvelle »…

Emmanuel Macron a incarné en 2017 l'offre politique nouvelle. Il est sorti d'un match gauche-droite qui tuait les idées. Il continuera à incarner ce cap. Plus généralement, le temps est avant tout pour moi à la défense du bilan, à parler de ce que l'on a fait, plutôt que de qui on est.

Quel regard portez-vous sur LR, votre ex-parti ?

L'opposition de droite se parle d'elle-même à elle-même. Je n'entends qu'un discours défaitiste et revanchard. Valérie Pécresse a de l'expérience, de la volonté et compétences. Michel Barnier remise son engagement européen. Xavier Bertrand décrit un pays apocalyptique et se présente faussement comme un homme des terroirs. Aucune vision, aucune proposition. Forcément, on n'entend que la surenchère extrémiste d'Éric Zemmour qui vient combler un vide immense. ■

Phoca PDF